

COUNSEL

# Charles-Edouard LAMBERT

charlesedouard.lambert@simontbraun.eu

+32 (0)2 533 17 02

IMPRIMEZ CETTE PAGE

&lt; Tous les avocats

**CONTACT :**

+32 (0)2 533 17 02

**PRATIQUES :**

Contentieux  
Contrats commerciaux et responsabilité délictuelle  
Droit commercial et de la consommation  
Droit des sociétés, M&A et marchés de capitaux

**SECTEURS :**

Art et culture  
Immobilier  
Mobilité  
Organisations sans but lucratif  
Produits alimentaires et boissons  
Produits de luxe  
Sciences de la vie, produits pharmaceutiques et soins de santé  
Secteur public  
Services financiers et assurance  
Vente au détail et commerce électronique

**LANGUES :**

Français - Anglais - Néerlandais

## CHARLES-EDOUARD LAMBERT

Charles-Edouard Lambert est spécialisé dans le contentieux et l'arbitrage commercial.

Il dispose d'une vaste expérience dans l'assistance de clients nationaux et internationaux dans des litiges complexes impliquant le droit civil, le droit commercial, le droit bancaire, le droit des sociétés et le droit financier.

Il a développé une connaissance spécifique dans la reconnaissance et l'exécution en Belgique de jugements étrangers et d'annulation de sentences.

Il pratique également le contentieux devant la Cour de cassation, particulièrement en matière civile et commerciale.

Son expérience comprend une action collective de plusieurs milliards d'euros contre une banque liée à la crise financière de 2007, une action collective contre une compagnie aérienne liée à des retards et à l'annulation de vols, une procédure contre une entreprise pharmaceutique liée à l'exécution d'un accord sur le vaccin COVID-19 dans l'UE ou la reconnaissance des droits d'un créancier public contre une entreprise sidérurgique belge en faillite.

Depuis 2014, il est chargé de cours à l'[Université libre de Bruxelles](#) pour les cours d'introduction au droit civil, en Droit des obligations et en Droit des contrats spéciaux. Son engagement académique renforce sa pratique du contentieux et de l'arbitrage commercial en matière de contrats, de délits, de voies de recours, de preuves et de responsabilité précontractuelle.

Charles-Edouard est admis au barreau de Bruxelles et au barreau de New York. Il est membre de la section « Under 40 » du [Centre belge d'arbitrage et de médiation \(CEPANI40\)](#) et de la [New York Bar Association \(NYSBA\)](#).

Charles-Edouard Lambert publie régulièrement des articles et intervient lors de séminaires sur le droit des contrats et le droit de la responsabilité civile.

---

Master en droit (ULB), 2012

Master complémentaire en droit économique (ULB), 2013

LL.M. (University of California, Berkeley), 2018

Membre du Barreau de Bruxelles depuis 2013 et de New York depuis 2021

## ACTUALITÉS

Le nouveau Code civil

07 JUIL 2022



Does Brussels I Regulation now bind arbitrators?

29 JUN 2022



Simont Braun promotes Charles-Edouard Lambert to Counsel in Dispute Resolution

04 MAI 2022



## PUBLICATIONS

« La conclusion dynamique du contrat »

Th. DERVAL et Ch.-E. LAMBERT, « La conclusion dynamique du contrat », in R. Jafferli (coord.) Le Livre 5 du Code civil et le nouveau droit des contrats, coll. UB3, Bruxelles, Larcier, 2022 p. 73  
1 JUIN, 2022

« Condition résolutoire et clause résolutoire expresse: ressemblances et dissemblances », *JurimPratique*, 2016, pp. 81-103.

5 JANVIER, 2016

# CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)  
1050 Bruxelles, Belgique

Suivez-Nous Sur



Contactez-nous

ENVOYER